

La compétence de communication

La compétence de communication est une capacité d'utiliser les énoncés adéquats à une situation donnée conformément aux contextes sociaux du pays. Elle suppose donc non seulement la maîtrise du système de la langue mais aussi, et surtout, les règles de son emploi. La compétence de communication repose sur la combinaison des composantes suivantes :

La compétence linguistique

C'est la composante de base. Elle consiste à pouvoir formuler et interpréter des phrases grammaticalement correctes et composées de mots pris dans leur sens habituel.

Elle exige, à la réalisation des actes de parole, la maîtrise de la compréhension et expression orales et écrites, en fonction de la connaissance des éléments lexicaux, des règles de morphologie, de syntaxe, de grammaire sémantique et de phonologie nécessaires pour pouvoir les pratiquer.

La compétence lexicale. C'est la connaissance du vocabulaire et la capacité de l'utiliser. Il s'agit a) d'éléments lexicaux : des formules stéréotypées (*bonjour, comment ça va*), des locutions figées (*il a cassé sa pipe* - il est mort), des structures figées (*pouvez-vous me passer...*), etc. ; b) d'éléments grammaticaux : articles, quantitatifs, démonstratifs, pronoms personnels, interrogatifs et relatifs, possessifs, prépositions, auxiliaires, conjonctions).

La compétence grammaticale. C'est la connaissance des ressources grammaticales de la langue et la capacité de les utiliser : la morphologie et la syntaxe.

Les compétences phonologique et orthographique. Elles supposent une connaissance de perception et de la production et une aptitude à percevoir et à produire.

Exemple : « *Il pleut* » est le verbe impersonnel qui désigne le phénomène météorologique de la pluie.

La compétence sociolinguistique

Consiste à recourir au contexte et/ou à la situation de communication pour choisir la forme à donner au message à construire ou pour donner un sens au message reçu.

Elle exige l'analyse de l'intention de communication, des relations sociales et psychologiques des interlocuteurs, du lieu et/ou du moment de communication : statut, rôle, âge, rang social, sexe, lieu de l'échange (qui parle ?, à qui ?, où ?, comment ?, pourquoi ? et quand ?).

Cette composante est aussi « culturelle ». Elle est liée au vécu quotidien de l'étranger dont on apprend la langue. L'utilisateur de la langue doit adapter son comportement verbal au système de valeurs de la culture étrangère :

- règles des relations sociales (usage et choix des salutations, usage et formes d'adresse – *Monsieur le Directeur, Monsieur, Jean, Chéri*),
- règles de politesse (montrer de l'intérêt pour la santé de l'autre, exprimer l'admiration, soucis, etc.),
- expressions de la sagesse populaire (expressions idiomatiques – *les petits ruisseaux font les grandes rivières*),
- distance, gestuelle, jurons, humour,
- différences de registre (officiel : *Messieurs, la Cour !*, formel : *La séance est ouverte*, neutre : *Pouvons-nous commencer ?*, informel : *On commence ?*, familier : *On y va ?*, intime : *Alors, ça vient ?*),
- dialecte et accent (national, régional, étrangère), etc.

Cette composante exige un certain nombre de connaissances factuelles (dites/ne dites pas, faites/ne faites pas) de préférence fondée sur un bagage géographique, historique, économique, sociologique, religieux, artistique, etc.

Exemple : « *Il pleut* » peut signifier, selon les circonstances :

- je constate un fait météorologique,
- ferme donc la fenêtre,
- je ne sors pas avec toi,
- ce n'est pas la peine d'arroser le jardin,
- j'ai le cafard, etc.

La compétence pragmatique, discursive ou textuelle

Permet de distinguer et d'identifier différents messages (publicité, conversation, récit, discours officiels, conte, etc.). C'est elle qui répond au « pourquoi ? » de la composante sociolinguistique.

Elle consiste à recourir aux stratégies de construction ou de lecture qui conviennent aux types de discours à produire ou à comprendre, qu'il s'agisse d'énoncés écrits ou oraux. C'est pourquoi on sensibilise l'apprenant aux différents types de discours et à la notion d'acte de parole.

Cette composante exige :

a) **pour la production** de textes écrits ou oraux (exposés, descriptions, narrations, résumés, exposés, argumentations, lettres, etc.) : la maîtrise :

- de la structuration au moyen de connecteurs logiques ou chronologiques,
- de la cohérence textuelle, de la disposition typographique,
- de la mise en valeurs de certains éléments
- du protocole de présentation, etc.,

b) **pour la compréhension** des textes mentionnés ci-dessus, mais aussi de messages écrits publics (informations, règlements, publicités, avertissements, affiches, tracts, etc.) ou de messages oraux (annonces dans les gares, aéroports, supermarchés, émissions de radio ou de TV, débats, etc.) la maîtrise des aptitudes mentionnées pour la production, mais aussi la capacité :

- d'interpréter les présupposés du texte et ses intentions,
- de rattacher le produit de la lecture ou de l'écoute à ses propres connaissances ou expériences,
- de fournir les informations manquantes ou omises délibérément.

La compétence stratégique

Consiste à recourir à divers moyens, linguistiques ou non, pour permettre la communication en dépit d'une maîtrise imparfaite de la langue.

Cette composante exige d'accepter comme normales ses propres lacunes - elles existent aussi en langue maternelle - plutôt que de renoncer à communiquer.

Elle consiste aussi à recourir aux biais possibles (reformulation, substitution par un terme générique, un synonyme, un pronom), description ou définition, gestes ou mimiques, appel à l'aide, etc.

Exemple : *Il tombe de l'eau du ciel* (paraphrase), *Quel temps !... comment dit-on... il...* (appel à la compétence de l'autre).

La compétence culturelle et interculturelle

La conscience et la compréhension des relations (ressemblances et différences distinctives) entre le monde d'où l'on vient et le monde de la communauté ciblée sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle. Cette prise de conscience inclut la conscience de la diversité régionale et sociale des deux mondes. Elle s'enrichit également de la conscience qu'il existe un plus grand éventail de cultures que celle véhiculées par les langues maternelle et étrangère de l'apprenant. Cela aide à les situer toutes deux en contexte.

Les aptitudes et les savoir-faire interculturels comprennent :

- la capacité d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère ;
- la sensibilisation à la notion de culture et la capacité de reconnaître et d'utiliser des stratégies variées pour établir le contact avec des gens d'une autre culture ;
- la capacité de jouer le rôle d'intermédiaire culturel entre sa propre culture et la culture étrangère et de gérer efficacement des situations de malentendus et de conflits culturels.